

Développement territorial 1+2 (Territorial development 1+2)

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Génie de l'environnement (GEN)
Mode	Plein temps

1. Intitulé du module

Nom	:	Développement territorial 1+2 (Territorial development 1+2)
Code	:	DévTer1+2
Année académique	:	2017-2018
Type de formation	:	Bachelor

Niveau

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé

Type

- Module principal
 Module lié à un module principal
 Module complémentaire

Caractéristique

- Module obligatoire

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant est exclu de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle

Les tables contiennent le nombre de périodes par unité et par type d'enseignement. Les valeurs pour le volume de travail correspondent au nombre d'heures totales à fournir par l'étudiant.

Abréviation	Volume	Unité
DroiCons1	45	Droit de la construction et de l'environnement 1
DroiLégis	45	Droit et législation
EnjInsDT1	45	Enjeux et instruments du développement territorial 1
EnjInsDT2	45	Enjeux et instruments du développement territorial 2

Semestre		E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
DroiCons1	Cours			32						
DroiLégis	Cours		32							
EnjInsDT1	Cours		32							
EnjInsDT2	Cours			32						

Développement territorial 1+2 (Territorial development 1+2)

2. Organisation

Crédits ECTS : 6
Langue(s) principale(s) d'enseignement : Français

3. Prérequis

- Avoir validé les modules : Néant
- Avoir suivi ou suivre en parallèle les modules : Néant
- Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Selon descriptifs des fiches d'unités qui composent le module.

5. Contenu et formes d'enseignement

Droit de la construction et de l'environnement 1

Connaissance des mécanismes régissant le droit administratif, les règles du droit de l'aménagement du territoire et le droit de l'environnement, les principes et les instruments prévus par ces droits permettant de résoudre des cas concrets dans ces domaines juridiques.

Forme(s) d'enseignement : Cours

Droit et législation

Connaissances générales du droit Suisse et connaissances particulières dans le domaine du droit de la vente immobilière.

Forme(s) d'enseignement : Cours

Enjeux et instruments du développement territorial 1

L'intention de ce cours est de sensibiliser les étudiants aux différentes problématiques territoriales. Pour ce faire, le cours sera scindé en deux parties:

1) une première partie basée sur l'historique de l'urbanisation et de la protection de l'environnement afin de comprendre le pourquoi et le comment de la situation actuelle du développement territorial

2) la seconde partie présentera une première photo de problématiques liées aux enjeux du territoire tels que le paysage et l'énergie.

Forme(s) d'enseignement : Cours

Enjeux et instruments du développement territorial 2

Le deuxième volet de ce cours abordé au premier semestre se poursuit par l'approche d'autres problématiques traitées de manière introductive comme par exemple l'aménagement du territoire, la mobilité, la participation publique dans les projets à incidence spatiale, etc. Les étudiants seront également invités par une présentation orale à "vendre" leur projet commencé au semestre précédent.

Forme(s) d'enseignement : Cours

Développement territorial 1+2 (Territorial development 1+2)

6. Modalités d'évaluation et de validation

Seuil de compensation entre unités du module : 3.2

Seuil de répétition du module : 4.5

Le calcul de la note finale de chaque unité est détaillé ci-après. Pour chaque unité, sa pondération est indiquée entre crochets après son nom.

Droit de la construction et de l'environnement 1 (DroiCons1) [poids: 45]

Note finale = moyenne cours x 1

Droit et législation (DroiLégis) [poids: 45]

Note finale = moyenne cours x 1

Enjeux et instruments du développement territorial 1 (EnjInsDT1) [poids: 45]

Note finale = moyenne cours x 1

Enjeux et instruments du développement territorial 2 (EnjInsDT2) [poids: 45]

Note finale = moyenne cours x 1

Note finale du module

La note du module est calculée à partir des notes des différentes unités du module.

$$\begin{aligned} \text{Note finale} = & \frac{45 \times \text{DroiCons1} + 45 \times \text{DroiLégis} + 45 \times \text{EnjInsDT1}}{045454545} \\ & + \frac{45 \times \text{EnjInsDT2}}{045454545} \end{aligned}$$

7. Modalités de remédiations

- Pas de remédiation
- Remédiation possible uniquement lors du premier suivi du module
- Remédiation possible uniquement lors du second suivi du module
- Remédiation possible après chaque suivi du module

8. Remarques

9. Bibliographie

Droit de la construction et de l'environnement 1

Droit et législation

Enjeux et instruments du développement territorial 1

Enjeux et instruments du développement territorial 2

10. Enseignants

Responsable du module : Florent Joerin

Unité

Droit de la construction et de l'environnement 1

Droit et législation

Enjeux et instruments du développement territorial 1

Enjeux et instruments du développement territorial 2

Responsable

Tristan Pannatier

Charles-Henri de Luze

Denis Leroy

Denis Leroy

Descriptif validé le 30.04.2017 par Michel Kasser